



ISSN: 0975-833X

International Journal of Current Research
Vol. 17, Issue, 11, pp.35481-35484, November, 2025
DOI: <https://doi.org/10.24941/ijcr.49584.11.2025>

RESEARCH ARTICLE

LA PROBLÉMATIQUE DE L'AUTORITÉ DANS LA PHILOSOPHIE DE HANNAH ARENDT

*KOFFI Lopez Emmanuel Oscar

École Normale Supérieure d'Abidjan, Côte d'Ivoire

ARTICLE INFO

Article History:

Received 17th August, 2025

Received in revised form

18th September, 2025

Accepted 14th October, 2025

Published online 30th November, 2025

Keywords:

Autorité, Crise, Politique, Tradition, Modernité.

***Corresponding author:**

KOFFI Lopez Emmanuel Oscar

Copyright©2025, KOFFI Lopez Emmanuel Oscar. 2025. This is an open access article distributed under the Creative Commons Attribution License, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

Citation: KOFFI Lopez Emmanuel Oscar, 2025. "La problématique de l'autorité dans la philosophie de hannah arendt". *International Journal of Current Research*, 17, (11), 35481-35484.

ABSTRACT

Associé au pouvoir et à la violence, l'autorité est un concept qui mérite d'être examiné. Pour Arendt (1972, p. 123), elle ne relève ni de la contrainte ni de la persuasion ; elle repose sur une forme de reconnaissance qui s'inscrit dans une continuité historique. Les Temps Modernes sont marqués par un processus de désacralisation des sources traditionnelles de la relation de commandement à obéissance entraînant une crise de ses formes d'exercice. Cette contribution se situe dans le cadre théorique de la philosophie de l'éducation et se propose d'interroger les conditions d'une autorité légitime. Il sera question d'analyser les facteurs ayant conduit à son érosion dans les sociétés modernes pour mieux entrevoir des pistes de solutions. Cette étude en mobilisant la méthode analytique, vise à comprendre les dynamiques qui relient la crise de la prééminence à des phénomènes comme la montée des incivilités, la défiance des institutions. L'objectif est de réfléchir aux modalités de préservation des hiérarchies pour le bon fonctionnement et la cohésion de la collectivité.

INTRODUCTION

L'autorité constitue une forme particulière de relation sociale, distincte à la fois de la contrainte et de la persuasion. Si elle implique une obéissance, celle-ci ne repose ni sur la peur ni sur un assentiment négocié, mais sur une reconnaissance implicite de la légitimité de celui qui la détient. Chez Arendt (1972, p. 123), elle ne s'exerce que dans un cadre où elle est acceptée sans recours à la force et à la discussion: elle suppose une structure hiérarchique stable et une tradition qui en fonde la validité. Dans cette perspective, elle ne peut être réduite à la domination puisqu'elle repose sur un accord tacite entre gouvernant et gouverné, accord souvent enraciné dans une continuité historique ou institutionnelle. Lalande (1999, p. 102), l'entrevoit comme « une supériorité ou un ascendant personnel en vertu duquel on se fait croire, obéir, respecter, on impose au jugement, à la volonté, au sentiment d'autrui ». Cette représentation met en évidence sa double dimension: d'une part, une valeur reconnue sans recours à la coercition, d'autre part, une influence sur autrui, capable de s'imposer sans confrontation. Loin de relever d'une simple relation hédonique, elle implique une structure relationnelle fondée sur la confiance, la compétence perçue, comme le révèle Arendt (1972, p. 143), à travers des figures classiques telles que le berger face au troupeau, le médecin face au malade, le maître face à l'esclave. Ces modèles illustrent non pas des rapports de force, mais des situations où le savoir, le rôle ou la fonction sociale confèrent une légitimité à l'acte d'un individu sur un autre. L'autorité se manifeste comme un cadre d'action, qui oriente les comportements sans nécessiter d'imposition explicite. Aussi, sa compréhension ne peut-elle se passer d'une réflexion sur la dimension temporelle. Elle a sa source dans le passé, la tradition, la mémoire collective et cherche à se projeter dans l'avenir à travers la transmission de normes et valeurs pour une stabilité sociale. Dès lors, interroger son essence n'implique-t-il pas de comprendre comment les mutations contemporaines notamment la

crise des institutions, la montée de l'individualisme, ou encore la transformation numérique affectent sa perception, son exercice et sa reconnaissance? Qu'est-ce l'autorité ? Que peut-on savoir de sa relation au temps ? Pourquoi, à l'heure actuelle, se présente-t-elle comme une exigence indéniable ?

Du sens arendtien de l'autorité: De l'avis général, l'autorité a partie liée avec la force et la violence. Elle serait la capacité dont dispose quelques personnes à contraindre leur semblable afin d'obtenir d'eux soumission. Dans ce contexte, elle s'identifie à l'absolutisme et se donne à voir comme le pouvoir d'en imposer aux autres par l'usage de la force. Elle s'appuie sur l'argument suivant lequel si la violence remplit la même fonction que l'autorité, à savoir faire obéir les gens alors la violence est l'autorité. Si pour le sens commun, l'ordre hiérarchique s'assimile à la contrainte, pour Arendt (1972, p. 123), il n'en est rien : « l'autorité exclut l'usage de moyens extérieurs de coercition ; là où la force est employée, l'autorité proprement dite a échoué ».

La relation de supériorité se présente comme le contraire de l'égalitarisme, du despotisme totalitaire. Elle n'est pas réductible, comme le signifient Kerlan et al. (2021, p. 17), à « un statut institué elle ne se confond pas avec le pouvoir, la possibilité de contraindre légalement ». Elle n'est pas non plus l'exercice abusif d'une puissance sur autrui, l'autoritarisme ». Parce que l'autorité exclut la contrainte physique, elle n'est ni la brutalité ni la domination. Cependant, elle n'est pas que le contraire de la barbarie; elle se définit également en opposition à la persuasion: « L'autorité est incompatible avec la persuasion qui présuppose l'égalité et opère par un processus d'argumentation. Là où on a recours à des arguments, l'autorité est laissée de côté (Arendt, 1972, p. 123) ». Ainsi, l'inégalité naturelle se présente comme le contraire de la manipulation. En ce sens, le recours

à l'argumentation est symptomatique de sa disparition puisqu'elle n'est soluble ni dans le fait de séduire ni dans celui de convaincre ; elle doit plutôt respecter la liberté de celui auquel elle s'adresse.

Les contraires de l'autorité sont connus. Ce sont, d'une part, la contrainte par la force et, d'autre part, la persuasion par les arguments. Ces perceptions sont négatrices de son essence ; elles ne disent pas son identité réelle, mais plutôt ce qu'elle n'est pas : l'autorité n'est ni la force ni la persuasion. Ces interprétations sont incapables de préciser sa nature. Que peut-on savoir concrètement de son caractère ?

Chez Kojève (2004, p. 58), l'autorité désigne « la possibilité qu'a un agent d'agir sur les autres sans que ces autres réagissent sur lui tout en étant capables de la faire ». Elle met en relation, comme l'entrevoit Arendt (1972), deux catégories de personnes : d'une part celles qui commandent et de l'autre celles qui obéissent. Toutefois, l'obéissance qu'elle implique est une sujétion librement consentie. De ce fait, elle réside dans la capacité à exercer sur un autre une influence sans subir le revers de celle-ci. Elle est une relation qui unit deux consciences liées soit par la confiance soit par la hiérarchie des rapports. À titre d'exemple, il serait possible de citer la relation du troupeau au berger, du timonier d'un navire au passager, du médecin au patient, de l'enseignant à l'élève. Dans tous ces exemples, comme le fait remarquer Arendt (1972, p. 143), ou bien le savoir du spécialiste inspire confiance de sorte que ni la force ni la persuasion ne sont nécessaires pour obtenir l'assentiment ou bien celui qui obéit et celui qui commande appartiennent à deux catégories d'être complètement différentes dont l'un est déjà implicitement assujetti à l'autre.

L'autorité, pour tout dire, est un phénomène social qui suppose une relation entre deux termes au moins. Sa caractéristique est de ne rencontrer aucune opposition de la part de ceux vers qui elle est orientée. C'est pourquoi elle apparaît comme un ascendant en vertu duquel on impose à la volonté, au jugement d'autrui. Elle doit être, cependant, distinguée de la domination, puisqu'elle n'est pas un rapport de force, une capacité à imposer l'obéissance par la contrainte, mais plutôt une prédisposition à obtenir une soumission volontaire, sans utiliser la coercition ni ouvrir des discussions pour négocier des ordres. En négociant, on se place sur un plan d'égalité annulant le rapport hiérarchique essentiel à son déploiement. Une autorité qui se considère comme tenue de donner des raisons est déjà affaiblie.

En somme, tout rapport hiérarchique ne repose ni sur la force brutale qui est domination et abus de pouvoir ni sur la discussion qui implique un lien d'égalité. Elle est un droit de commandé accepté, tenu pour légitime. Elle suppose une reconnaissance entre celui qui obéit et celui qui commande. C'est ce que souligne Arendt (1972, p.123) lorsqu'elle affirme que dans la relation d'autorité, les deux termes ont quelque chose de commun. Ils reconnaissent la justesse d'un ordre où chacun a d'avance sa place fixée. C'est pourquoi elle se présente comme l'attribut d'une influence légitime ; elle est ce supplément qui la fonde et conduit à son acceptation. Que peut-on savoir de sa relation au temps ?

L'autorité et la temporalité: L'étude du concept d'autorité dans la philosophie de Hannah Arendt met en lumière une dimension essentielle souvent négligée : la relation entre autorité et temporalité. De son point de vue, l'autorité ne saurait exister en dehors du temps ; elle s'enracine dans une continuité historique. Sa crise dans les sociétés contemporaines, fréquemment analysée comme une rupture du fil de la tradition, peut être comprise tel un affaiblissement des liens avec le passé, notamment une désaffection envers les traditions et les institutions qui fondaient autrefois le bon droit de la préséance. La tradition, en tant que transmission ininterrompue de normes et de valeurs, constitue le socle sur lequel repose sa reconnaissance. Dès lors que celle-ci est remise en cause, elle perd sa base historique et, avec elle, sa capacité à se maintenir. Mais Arendt ne réduit pas la notion à une simple répétition du passé. Elle insiste également sur son orientation vers l'avenir : l'autorité ne se limite pas à ce qui a été, mais doit aussi projeter une espérance de stabilité pour les générations futures. Ainsi, elle est doublement ancrée dans le temps, à la fois mémoire du passé et anticipation du futur.

Cette double temporalité est illustrée dans la conception romaine de l'*auctoritas* : « *l'auctores imperii Romanii conditoresque*, l'autorité des fondateurs, est toujours dérivée des anciens qui l'ont obtenue par héritage de ceux qui ont posé les fondations pour toutes les choses à venir, les ancêtres Arendt (1972, p.160) ». L'autorité, en ce sens, se déploie dans une temporalité dialectique où le passé légitime le présent qui, à son tour, prépare l'avenir. Par ailleurs, sa crise ne peut être réduite à une simple perte de repères anciens. Elle résulte également d'une incapacité à penser et à instituer un avenir commun, projet dans lequel la prééminence jouerait un rôle de direction. Cette crise temporelle explique en partie la fragilisation des figures de supériorité traditionnelle, qu'il s'agisse de la famille, de l'école ou des institutions. Penser l'autorité dans sa relation au temps permet de saisir la complexité des enjeux actuels : non seulement il s'agit de restaurer un lien avec le passé, mais aussi d'inventer des formes nouvelles de hiérarchies capables de porter une vision partagée et dynamique vers l'avenir.

Ainsi sa disparition est l'expression d'une crise qui, comme l'observe Pech (2001, p.112), s'identifie à une regrettable perte des valeurs de la société traditionnelle et une incapacité à donner un ordre et à recevoir en retour obéissance. Aussi, se décline-t-elle sous plusieurs aspects : déclin des appareils de contrôle social, relâchement de l'autorité personnelle, perte de vitesse de l'autorité religieuse, remise en question de l'autorité de l'État, de l'autorité du père au sein de la famille, de l'autorité de l'enseignant à l'école. Toutes ces situations dénotent de sa remise en cause dans la société. Elle traduit le dépérissement de la relation naturelle de commandement à obéissance entre l'adulte et l'enfant. Le fait que celle-ci n'est plus assurée est le symptôme le plus significatif de la crise. En outre, la disparition de l'autorité des relations interpersonnelles peut-elle être observée comme un mouvement d'arrachement au passé dans le savoir. En son sein, la source de la prépondérance n'est plus la tradition mais la raison. De fait, les penseurs de la modernité avancent des idées nouvelles. Ils insistent sur des notions comme l'esprit critique, le doute méthodique, le libre arbitre. Descartes (1994, p. 86) met en incertitude toutes les idées qu'il a reçues : « pour toutes les opinions que j'avais reçues jusque alors en ma créance, je ne pouvais mieux faire d'entreprendre une bonne fois de les en ôter ». Il rejette l'autorité en matière du savoir et affirme ne devoir retenir en son sein aucune croyance sans examen critique. Kant (1790, pp. 127-128) dans le même élan dénonce la paresse et la lâcheté avec laquelle nous nous remettons trop souvent à l'autorité d'un autre ; il en appelle, pour ce faire, à « penser par soi-même ». Cette entreprise se révèle nécessaire pour libérer l'homme des préjugés, de la superstition. Elle appelle la raison à ne jamais être passive. De même, Rousseau (1964, p. 182) se pose la question de savoir ce qu'est une autorité légitime et d'où elle vient. Sa réponse est celle du contrat social, cette forme d'association qui défend et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé. La source de la légitimité de tout rapport hiérarchique réside dans la loi qui exprime la volonté du peuple souverain.

En somme, soutenir que le temps est un facteur d'autorité, c'est affirmer qu'elle ne peut exister en dehors de la temporalité. Elle est le fruit d'une longue et lente maturation. Au sein de la société Romaine, par exemple, elle n'est pas, comme le révèle Arendt (1972, p.160), une affaire de nouveaux venus par naissance, mais plutôt le fait d'une assemblée d'anciens, qui examine la conformité des actes du pouvoir avec les traditions de la ville. Dans la vie politique romaine donc, elle est l'affaire de personnes mûres et qui peuvent, de ce fait, prétendre à la gestion des affaires publiques : les adultes. Ainsi, l'idée du temps comme principe de l'autorité se retrouve chez les Romains pour qui l'*auctoritas* se déploie toujours dans le temps se situant, à en croire Revault d'Allonnes (2006, p. 28), en amont comme force de proposition et en aval comme élément de ratification, de validation d'une action. Toutefois, lier le temps à l'autorité en faisant d'elle le noyau de la durée publique, ce n'est pas prétendre que le temps qui fait autorité est celui de l'ancestral. Si tel était le cas, elle disparaîtrait avec la tradition. C'est pour cette raison qu'elle n'est pas uniquement liée au passé mais aussi au futur. De cette manière, la crise de l'autorité ne procède pas seulement de l'arrachement à la précédence

du passé ; elle se révèle aussi dans l'écroulement des projets du futur. Ainsi, l'autorité du présent a sa source aussi bien dans les valeurs du passé que dans les attentes de l'avenir. Que peut-on savoir de sa relation à la tradition et à la modernité ?

L'autorité entre tradition et modernité: L'autorité occupe une place prépondérante dans l'organisation des sociétés humaines. Historiquement respectée, parfois sacrée, elle semble aujourd'hui, comme nous le constatons sans cesse au quotidien, remise en question par les évolutions culturelles, politiques et sociales. Entre une tradition qui la consacre et une modernité qui la discute, de tout point de vue, elle traverse une crise profonde. Faut-il y voir le signe d'un déclin ou d'une transformation nécessaire ? Pour le comprendre, il faudrait interroger son rapport à la tradition et à la modernité. Cette interrogation se révèle nécessaire pour mieux envisager les conséquences et les pistes de solution. Dans les sociétés traditionnelles, la déférence repose sur des fondements religieux, sociaux ou moraux largement acceptés. Elle est perçue comme légale en raison de son ancrage dans une vision partagée du monde. Le chef, le prêtre, le parent ou l'enseignant occupe une place qui suscite respect, non par la contrainte, mais par la reconnaissance de son rôle. Dans la famille, les enfants ont de la considération pour leurs parents, les aînés bénéficient d'une attention naturelle. À l'école, le maître incarne le savoir et la discipline. Dans la sphère religieuse, l'autorité divine transmise par les prêtres ne se discute pas. À l'échelle politique, les leaders communautaires imposent leur idée sans résistance majeure, car leur légitimité repose sur une continuité culturelle. Cette estime, comme il serait loisible de le constater, jouit d'un large consensus, car elle s'inscrit dans une vision ordonnée du monde.

Avec la modernité s'opère une sorte de rupture : l'homme moderne ne se contente plus d'obéir, il questionne, critique, débat. La montée de la démocratie, le développement des sciences, la transformation numérique, tout ceci bouleverse le rapport à l'autorité. Toutefois, le modernisme ne rejette pas la prépondérance en soi, mais elle refuse qu'elle soit fondée sur des principes non discutés. L'obéissance ne peut plus reposer uniquement sur la tradition ou la religion ; elle doit se justifier par la raison et l'intérêt commun, d'où la valorisation du débat public, de la transparence. L'autorité perd son évidence dans le monde moderne. Elle ne peut plus être imposée d'en haut : elle doit convaincre, se construire par le dialogue. Ce changement de paradigme ne va pas sans tensions. L'affaiblissement des formes traditionnelles de préséance engendre une crise de légitimité. La conséquence en est que les parents, les enseignants, les institutions religieuses ou politiques peinent parfois à se faire entendre. Cette crise d'influence au niveau social est interprétée comme une perte de repères, un déclin des valeurs. Sur le plan économique, la modernité technocratique marquée par la rationalisation du travail encore appelé taylorisme ou automatisation des tâches occasionne une déshumanisation des rapports sociaux, où l'autorité devient impersonnelle et purement fonctionnelle. Au niveau culturel, la mondialisation remet en cause les traditions locales, provoquant des conflits de valeurs et des malaises identitaires. Le rejet de certaines formes de suprématie pourrait aussi cacher une difficulté à transmettre les repères symboliques.

Cette contribution s'inscrit dans le cadre théorique de la philosophie de l'éducation. Elle pourrait s'y tenir d'autant que ce champ de connaissance se propose d'élever le débat sur l'éducation à la rigueur de l'argumentation philosophique et utiliser les approches des systèmes philosophiques pour comprendre et résoudre les problèmes de l'éducation. Cette analyse répond à un besoin : se servir d'un procédé de la philosophie, la conceptualisation, pour fournir des éclaircissements à une préoccupation en lien avec l'école, les institutions politiques afin d'entrevoir des solutions. Cette étude se révèle essentielle parce qu'elle se propose de traiter d'une notion en rapport avec des sujets comme la démocratie, l'égalité, la violence, le respect de la hiérarchie. Toutes ces questions sont des problématiques vives de ce début de siècle et sont ancrées dans l'actualité. Il ne s'agit aucunement de s'inscrire dans un effet de mode mais d'interroger un terme parfois utilisé abusivement sans compréhension réelle de sa

signification pour apporter des clarifications. Dans cette production, gît le souci de problématisation pour pointer du doigt des contradictions, paradoxes, controverses que soulignent le fait de penser la perte de l'autorité pour entrevoir la nécessité de sa préservation pour la cohésion de la communauté. Il s'agit d'une analyse se basant sur des approches d'auteurs et de points de vue possible. L'objectif étant de faire corps avec cette exigence de la philosophie précisée par Wittgenstein : la philosophie n'est pas une théorie, mais une activité d'éclaircissement. Cette volonté ne renvoie-t-elle pas à la méthode analytique ? Compatible avec une diversité de mouvement et de doctrine, la méthode d'analyse, ainsi que le révèle Kayombo (2022, p. 26), constitue moins une école de pensée ou un paradigme théorique qu'un style de démarche intellectuelle : construire un langage logique, rigoureux à partir d'une critique des confusions ou mauvais usages du langage. De la sorte, son objet est constitué moins par les mots que par des concepts qu'il s'agit d'examiner, de déplier, d'expliciter, de clarifier, d'ordonner. Avec elle, il n'est point question de restaurer les formes anciennes de souveraineté, mais de penser une mode d'influence adaptée à notre époque, fondée sur des principes clairs : légitimité, transparence, compétence, capacité à fédérer.

Au total, l'autorité véritable n'est ni la force ni la persuasion, mais une relation de reconnaissance mutuelle. Ainsi comprise, elle n'est pas l'ennemie de la liberté, mais sa condition. Au regard de sa disparition du monde moderne, sa refondation se pose comme exigence. Refonder l'autorité, c'est la restaurer ; c'est rétablir la confiance dans les institutions, renforcer les liens intergénérationnels, reconstruire un sens partagé du bien commun. C'est aussi sortir de l'opposition stérile entre tradition figée et modernité chaotique, pour inventer des formes nouvelles de responsabilité partagée.

CONCLUSION

En définitive, cette contribution s'interroge sur la notion d'autorité telle que pensée par Hannah Arendt, en la distinguant de la violence et de la persuasion. Elle ne repose ni sur la contrainte ni sur la discussion, mais sur une reconnaissance librement consentie et une légitimité historique. Elle suppose une continuité dans le temps et un lien de confiance entre celui qui commande et celui qui obéit. Contrairement à l'opinion commune qui l'associe à la domination, Arendt (1972, p. 123) la définit comme une aptitude reconnue sans usage de la coercition. Elle s'exerce dans un cadre où l'obéissance découle du respect et non de la peur ; elle repose sur un rapport de confiance, fondé sur la compétence, la fonction. Aussi serait-il possible d'établir un lien fondamental entre son origine, ses sources d'exercices et la temporalité. De fait, elle s'enracine dans le passé, la tradition, la mémoire collective et s'oriente vers le futur, la transmission, la stabilité sociale. Sa disparition dans le monde moderne s'explique par une rupture du fil de la tradition et une incapacité à projeter un avenir commun. Sa crise est marquée par la perte simultanée des repères du passé et des perspectives d'avenir.

Corrélativement, la modernité démocratique, comme le soulignent Kerlan et al. (2021, p. 17), est indissociable d'« un affaissement de l'autorité, touchant ce qu'elle peut être, sa définition, et les manières dont elle peut s'exercer, ses formes pratiques ». L'époque moderne en valorisant la rationalité critique a entraîné une désacralisation des formes traditionnelles d'influence que sont la famille, l'école, la religion, la politique. L'individu moderne ne se contente plus d'obéir, il veut comprendre, débattre, choisir. Si cette évolution a permis une plus grande liberté, elle a aussi engendré un problème de défiance envers les institutions. L'autorité, désormais fragilisée, doit se reconstruire sur de nouveaux fondements. Notre objectif à travers cette étude n'est nullement de militer en faveur d'un retour aux formes anciennes de normes, mais plutôt de soutenir une refondation adaptée à la modernité. L'autorité doit reposer sur la légitimité, la compétence, la transparence ; elle a l'obligation de renouer le dialogue entre générations, restaurer la confiance pour redonner sens à la vie en communauté. La philosophie arendtienne est à ce titre d'un apport indéniable car elle permet de se rendre à l'évidence que l'autorité est

une relation de reconnaissance fondée sur le temps, la tradition et la responsabilité. Sa crise dans la modernité résulte de la rupture du lien entre le passé et le futur. Sa restauration n'implique-t-elle pas de réconcilier héritage et innovation, mémoire et projet, afin de préserver la cohésion sociale ?

REFERENCES

- ARENDT Hannah, 1972. *La crise de la culture*, traduit de l'anglais sous la direction de Patrick Lévy, Paris, Gallimard, coll. Folio essais.
- CIIKA KAYOMBO Chrysostome, 2022. Analyse systémique et axiologique appliquée à la pratique de la philosophie de l'éducation, préface de Jean-François Dupeyron, Paris, L'Harmattan, coll. Question contemporaines.
- DE TOCQUEVILLE Alexis, 1961. *De La démocratie en Amérique II*, Paris, Gallimard.
- DESCARTES René, 1991, *Discours de la méthode suivi de la Dioptrique*, Paris, Gallimard, coll. Folio essais.
- KANT Emmanuel, 1790. *Critique de la faculté de juger*, traduction de Alexis Philonenko, Paris, Vrin.
- KERLAN Alain et KOLLY Bérengère, 2021. *Dictionnaire de la philosophie de l'éducation. Notions essentielles*, Paris, ESF Sciences humaines, coll. Pédagogies.
- LALANDE André, 1999, *Dictionnaire technique et critique de la philosophie*, Paris, PUF, coll. Quadrige.
- KOJÈVE Alexandre, 2004. *La notion de l'autorité*, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque des idées.
- PECH Thierry, 2001. *La discipline ennemie ou alliée du libéralisme ? L'école cas d'école*, Paris, Gallimard.
- REVAULT D'ALLONNES Myriam, 2006, *Le pouvoir des commencements. Essai sur l'autorité*, Paris, Seuil, coll. Points essais.
- ROUSSEAU Jean Jacques, 1964. *Du contrat social*, texte établi, présenté et annoté par Robert Derathé, Paris, Gallimard, coll. Folio essais.
